

<http://www.financespubliques.cgt.fr/a40/>

Censuré par la DGFIP, mais accessible par Internet

Élections professionnelles de 2014: une CGT et des militants plus que jamais déterminés et combatifs aux côtés des agents.

Le 4 décembre, pour la première fois, l'ensemble des personnels des trois fonctions publiques étaient appelés aux urnes le même jour. Le détail des résultats se trouve sur le site du ministère de la Fonction publique : <http://www.fonction-publique.gouv.fr/>.

Dans l'ensemble des trois versants de la fonction publique : Les positions respectives des organisations syndicales ne sont pas modifiées par rapport aux dernières élections professionnelles.

La CGT obtient 23,1% des voix (-2,4 points par rapport aux élections précédentes) et reste la première organisation syndicale.

La CFDT est en seconde position avec 19,2% (+0,1 point), suivie de FO (18,6% ; +0,5 point), de l'UNSA (10,3% ; +1,0 point), de la FSU (8,0% ; -0,2 point) et de Solidaires (6,8% ; +0,2 point). La CGC et la CFTC perdent leur siège au Conseil commun de la Fonction publique .

- Dans la fonction publique de l'État, FO totalise 17,0% (+0,4 point), la FSU 15,6% (-0,3 point), l'UNSA 14,8% (+0,8 point), la CFDT 14,0% (-0,6 point), la CGT 13,4% (-2,4 point) et Solidaires 9,0% .
- Dans la fonction publique territoriale, la CGT obtient 29,5% (-3,5 points), la CFDT 22,3% (+0,4 point), FO 17,7% (+0,3 point) et l'UNSA 8,2% (+1,9 point). Solidaires, avec 3,53% (+0,6 point) dépasse légèrement la CFTC (3,49% ; -1,2 point) et FSU (3,3% ; +0,2 point).
- Dans la fonction publique hospitalière, la CGT obtient 32,1% des voix (-1,6 point), la CFDT 24,8% (+0,4) et FO 23,8% (+1,0). Solidaires perd 0,4 point à 8,5% et l'UNSA gagne 0,4 point à 4,7%. »

Le Ministère des Finances connaît la plus forte participation (82,2%) de toutes les administrations d'État, puisque la Fonction publique d'État a connu un taux de participation de 52,3 % (la territoriale de 54,9 % et l'hospitalière de 50,1%).

Aux élections pour le Comité Technique Ministériel (CTM, résultats provisoires) Solidaires obtient 31,8 % (+ 8,8%), la CGT 24,2 % (-5,5%), FO 21,0 % (+ 1,4%) et la CFDT 11,0 % (-1,2%)

A la DGFIP, aux élections au Comité Technique de Réseau (CTR, résultats provisoires) Solidaires obtient 33,9 % (+ 1,0%), la CGT 25,8 % (-3,3%), FO 22,9 % (+ 2,3%) et la CFDT 11,1 % (+0,1%)

A la DNEF, comme la tendance nationale observée à la DGFIP, la CGT recule en pourcentage, mais forts d'un score de plus de 38% des voix en CTL, nous conservons une représentativité importante et restons une organisation syndicale incontournable avec laquelle il faudra continuer à compter dans notre Direction.

Nous reproduisons le détail des résultats en page 3 (CAP Locales et Nationales, CTL et CTM).

Les élus et militants tiennent à remercier chaleureusement ceux qui, dans un contexte particulièrement difficile pour la CGT, nationalement et localement, ont tenu à porter leurs voix sur les candidats CGT. Ils nous ont témoigné leur confiance et leur soutien. Nul doute que cela pèsera dans les semaines et les mois à venir.

La CGT DNEF, qui avait pris la 1^{re} place de peu en 2007, se retrouve seconde à l'issue de ce scrutin.

Elle subi un recul, plus ou moins sensible selon les collèges, essentiellement au bénéfice de votes blanc ou nuls.

Mais le nombre de sièges CGT au CTL demeure inchangé (3 élus CGT, 3 solidaires et 1 CFDT).

En CAPL, la CGT perd, à une courte tête, 1 siège en CAPL 1 (inspecteurs), au bénéfice de la CFDT, et elle conserve la majorité absolue (3 élus sur 5) en CAPL n°2 (contrôleurs) et en CAPL 3 (agents administratifs), où elle obtient 2 sièges sur 4.

SOLIDAIRE. PAS SOLITAIRE. C'EST CA LA CGT. SYNDIQUEZ-VOUS !

L'action des agents de BII, concernant les pertes subies sur leur régime indemnitaire, action que la section CGT DNEF a, quant à elle, soutenue sans réserve, a généré des acquis inférieurs aux exigences et aux espoirs. Cela a pu peser sur le vote.

Mais plus encore le contexte d'offensive, initié depuis début novembre par la Direction de la DNEF, insinuant que la CGT aurait une responsabilité dans les fuites intervenues dans le « Canard enchaîné », a très certainement contribué à instiller le doute sur la loyauté de notre organisation. Cela, nous ne le laisserons pas passer !

Nous allons continuer à agir sans relâche pour faire la preuve que cette campagne calomnieuse, parfois relayée à divers niveaux, était injustifiée et tendancieuse.

Ce n'est pas la première fois, même si ça n'a jamais été aussi loin, que la CGT, sa probité et celle de ses militants, sont mises en cause à la DNEF, jusqu'à la décision de la Direction Générale de supprimer le lien intranet vers notre site, décision contestée devant le Tribunal administratif. Nous utiliserons tous nos moyens pour faire la clarté et lever définitivement le doute.

Quant aux informations, parues dans la presse, relatives à T. Lepaon, elles ont évidemment joué en défaveur du vote CGT. Nous sommes conscients de leur gravité et ferons tout pour que cette affaire, contraire à l'histoire et aux valeurs de la CGT, trouve l'issue qu'elle mérite, le Comité Confédéral National de la CGT devant se réunir en janvier prochain.

Le résultat du vote, qu'il convient d'apprécier dans un tel contexte, nous montre que l'affaiblissement tant espéré par nos détracteurs n'a pas été à la hauteur de leurs espoirs.

Nous demeurons un syndicat déterminé et combatif ! Nos élus continueront à apporter sans aucune réserve leurs compétences et leur efficacité à la défense des agents de la DNEF. C'est avec cette démarche et une grande détermination qu'ils continueront à se consacrer, sans aucune faiblesse, à la défense des revendications des personnels. En toute transparence et en rendant compte systématiquement de leurs actions et propos. Pour cela, vous pouvez compter sur les militant-e-s de la CGT !

REGIME INDEMNITAIRE

Suite aux permanences tenues par la CGT en novembre, nous avons recueilli les feuilles de paye de plusieurs catégories d'agents, dans des services différents. Cela va nous permettre de demander des explications à la Direction quant aux questions qui se posent.

Nous **tiendrons des permanences sur le sujet**, ouvertes à tous, et organiserons, au mois de janvier, une **HMI** sur cette question.

Dans l'attente, nous vous signalons la sortie, par la CGT Finances Publiques, d'un **guide sur les rémunérations** qui doit aider à comprendre son bulletin de salaire et les différents éléments de la rémunération suite au basculement dans les nouveaux régimes indemnitaires. Celui-ci n'a pas vocation à présenter tous les cas particuliers, ni tous les barèmes qui seront bientôt accessibles sur Ulysse pour tous les agents. Ce guide pourra évoluer d'autant que des discussions sont encore en cours...

Vous pouvez vous le procurer sur le site national de la CGT Finances Publiques (pas encore censuré par la DG !) : <http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article12763> et sur le site de la CGT DNEF,

Dernière minute-

Les deux dossiers de la DNEF en appel national ont obtenu satisfaction !!; L'un a obtenu une réduction de la cadence d'avancement d'un mois, l'autre de deux mois. Cette reconnaissance de la valeur professionnelle des collègues prouve le bien fondé de notre démarche, l'efficacité des élus CGT, mais constitue aussi, de fait, un correctif des choix du Directeur de la DNEF.

Rappel: au mois de juillet, le Directeur de la DNEF avait préféré rendre à la DG une réduction de 2 mois pour les contrôleurs plutôt que de satisfaire leurs appels de notation. De plus il l'avait annoncé une fois la CAP locale terminée !

A l'époque (cf. l'ASD de juillet) la CGT avait dénoncé cette tromperie et incité les agents à aller devant la CAP Nationale, tout en alertant ses élus nationaux.

SOLIDAIRE. PAS SOLITAIRE. C'EST CA LA CGT. SYNDIQUEZ-VOUS !

CAPL	CAPL 1 INSP 2014	%	2011	%	2007	%	Diff voix 2011/2014	Diff % 2011/ 2014	CAPL 2 Cont 2014	%	2011	%	2007	%	Diff voix 2011/2014	Diff % 2011/2014	CAPL 3 AAI 2014	%	2011	%	2007	%	Diff voix 2011/2014	Diff % 2011/2014
INSCRITS	209		199		185		+10		102		108		129				41		50		63			
VOTANTS	183		177		151		+6		93		92		110				37		44		52			
BLANC/NULS	8		5		11		+3		6		6		11				6		2		2			
EXPRIMES	175		172		140		-3		87		86		99				31		42		50			
CGT	65	37,14	68	39,53	51	36,43	-3	-2,39	47	54,02	53	61,63	54	54,55	-6	-7,61	16	51,61	26	61,90	35	70,00	-10	-10,29
SOLIDAIRES	77	44,00	74	43,02	54	38,57	+3	+0,98	40	45,98	33	38,37	45	45,45	+7	+6,61	15	48,39	16	38,10	15	30,00	+1	+10,29
CFDT	33	18,86	30	17,44	35	25,00	+3	+1,42	0								0							

CAPN	CAPN 4 INSP 2014	Diff voix CAPL /CAP N
INSCRITS	209	
VOTANTS	183	
BLANC/NULS	1	
EXPRIMES	182	
CGT	61	33,52 -4
SOLIDAIRES	76	41,76 +1
CFDT	31	17,03 -2
UNSA/CFTC	5	2,75
FSU	2	1,10
FO	3	1,65
CGC	0	
FGAF	2	1,10

CAPN 6 Cont 2014	Diff voix CAPL/ CAPN
102	
93	
5	
88	
41	46,59 -6
33	37,50 +7
7	7,95
0	0,00
2	2,27
3	3,41
0	0,00
2	2,27

CAPN 7 AAI 2014	Diff voix CAPL/ CAPN
41	
37	
5	
32	
12	37,50 +4
15	46,88 0
3	9,38
1	3,13
0	0,00
1	3,13
0	0,00
0	0,00

Nota :
la CGT a recueilli 3 voix en CAPN 2
(AFIPA/IP)
et 4 voix en CAPN 3 (IDiv)
(2011 : 1 IP et aucun Idiv)

CTL	2014	%	2011	%	Diff voix	Diff %
INSCRITS	413		409		-4	
VOTANTS	369		360		+9	
BLANC/NULS	27		13		+10	
EXPRIMES	342		347		-5	
CGT	132	38,60	158	45,53	-26	-6,93
SOLIDAIRES	154	45,03	146	42,07	+8	+2,96
CFDT	56	16,37	43	12,39	+13	+3,98
UNSA/CFTC						
FSU						
FO						
CGC						
FGAF						

CTM	2014	%	2011	%	Diff voix	Diff %
INSCRITS	413		409		+4	
VOTANTS	368		358		+10	
BLANC/NULS	25		13		+12	
EXPRIMES	343		345		-2	
CGT	118	34,40	147	42,61	-29	-8,21
SOLIDAIRES	146	42,57	96	27,83	+50	+14,74
CFDT	44	12,83	40	11,59	+4	+1,24
UNSA/CFTC	9	2,62	13	3,77	-4	
FSU	9	2,62	16	4,64	-7	
FO	6	1,75	15	4,35	-9	
CGC	6	1,75	16	4,64	-10	
FGAF	5	1,46	2	0,58	+3	

Tableau 1: Résultats DNEF

SOLIDAIRE, PAS SOLITAIRE. C'EST CA LA CGT. SYNDIQUEZ-VOUS !

Mutations : Attention !

À partir de 2015, les agents A et B seront affectés à la structure (BII, BNI, BIR, Direction, poste informatique) de la résidence qu'ils obtiendront lors du mouvement national de mutation (cf. notre article dans l'ASD du mois de novembre).

Cela signifie que ceux déjà en poste et désirant y rester n'auront aucune démarche à effectuer, la DG modifiant automatiquement leur affectation nationale. En revanche, les nouveaux agents et ceux déjà en poste à la DNEF, qui souhaiteraient changer de structure (pour aller de BNI en BII par exemple) devront participer au mouvement national de janvier, et plus seulement au mouvement local de juin, pour choisir la structure qu'ils désirent.

La CGT DNEF organisera, en janvier, des permanences pour vous aider à rédiger votre demande de mutation.

CTL « emplois »

Le CTL au cours duquel l'administration présentera ses suppressions d'emplois à la DNEF (-3 emplois d'agents C) pour 2015 est convoqué le 6 janvier prochain. Rappelons que ce sont 1934 emplois qui seront supprimés l'an prochain à la DGFIP. Pendant la mise à mal sur service public, la saignée continue.

Sur la période 2007-2014, la DNEF a perdu 22 emplois d'agents C !

Précisons également que le 6 janvier, nous ne répondrons pas à cette convocation, de la même manière que les organisations syndicales boycottent traditionnellement le CTR emplois depuis le début des suppressions d'emplois...

Quand on est diplômé, ça paye mieux dans le privé

Selon une récente étude de l'Insee, les salariés du secteur public sont moins payés lorsqu'ils sont diplômés qu'ils ne le seraient dans le secteur privé. À 30 ans, les hommes les plus diplômés gagnent 2 fois le salaire médian dans le secteur privé (entreprises de plus de 100 salariés). L'étude indique : « À ce niveau de diplôme et à cet âge, le salaire n'est que de 1,2 fois le salaire médian dans la fonction publique territoriale, alors que l'hospitalière et l'État occupent une position intermédiaire ».

Plus de 20 milliards de fraude aux cotisations sociales

Selon la Cour des comptes, la fraude aux cotisations sociales pour l'année 2012 s'élèverait entre 20 et 25 milliards d'euros. Ce montant a doublé en 10 ans. Cette fraude profite principalement aux entreprises de la construction et du commerce qui ont plus massivement recours au travail dissimulé. Pour enrayer cette tendance, la Cour recommande de « renforcer les moyens d'action des organismes sociaux [...] en renforçant leurs pouvoirs d'investigation ».

L'explosion sociale est proche ?

Dans un récent sondage Ifop, les deux tiers des Français considèrent que la France pourrait « connaître une explosion sociale dans les prochains mois ». Ils sont uniquement 6 % à considérer que ça ne peut pas se produire. Ce chiffre confirme, s'il en était besoin, une nouvelle fois que la crise n'est pas terminée et que les Français continuent de souffrir. Sinon, pourquoi penser à l'explosion sociale ?

Loi Macron « pour la croissance et l'activité » : contre les droits des salariés

Travail le dimanche et en soirée, repos quotidien et hebdomadaire, durée du travail, conditions d'emploi des apprentis et des salariés mineurs, représentation du personnel, médecine du travail, inspection du travail, justice du travail (prud'hommes), licenciements collectifs : presque aucune dimension de la relation de travail n'échappe à l'offensive menée par le banquier - inspecteur des finances - Ministre de l'économie Macron.

Faire échec au projet de loi Macron doit être, pour toutes les organisations syndicales, la priorité des priorités. À défaut, c'est tout le paysage social qui s'en trouvera bouleversé, et le rapport de force une nouvelle fois considérablement dégradé. Cela nous concerne, car comment penser qu'une fois mis à mal les droits des salariés du privé, ce ne sera pas le tour des fonctionnaires ?

L'ASD VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE



SOLIDAIRE. PAS SOLITAIRE. C'EST CA LA CGT. SYNDIQUEZ-VOUS !